

Le tâtonnement phonologique avec les élèves allophones non lecteurs dans leur langue d'origine ou non lecteurs sur des caractères latins.

Jacques Chavanes, formateur.

Texte corrigé mis en ligne le 14 décembre 2014 et corrigé le 11 décembre 2016.

➤ **Texte préparé à partir des sources suivantes.**

- Jean Charles Rafoni), *Apprendre à lire en français langue seconde*, L'Harmattan, 2007.
- Jacques Bernardin, *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*, Retz, 1997, réédité en 2002.
- Stage « BELC » au Centre international d'études pédagogiques à Sèvres (Hauts-de-Seine) en février 2011 avec une intervention de Cécile Goï, ancienne formatrice au CASNAV d'Orléans-Tours devenue maître de conférences à l'université François Rabelais à Tours .
- Formation sur l'apprentissage de la lecture, les 5 et 6 décembre 2011 à Blois, animée par Jean-Charles Rafoni et Cécile Goï, et organisée par le CASNAV d'Orléans -Tours dans le cadre du Plan académique de formation 2011-2012.
- Formation sur le thème « De l'oral à l'écrit », les 11 et 12 octobre 2010 à Orléans, animée par Odile Ledru-Menot, phonéticienne et organisée par le CASNAV d'Orléans - Tours dans le cadre du Plan académique de formation 2010-2011.
- Méthode de Danièle Dumont pour enseigner les gestes de l'écriture
- Réflexion personnelle à partir de mon expérience d'enseignant du premier degré et de formateur au CASNAV depuis le 1er septembre 2010.

➤ **Le plan du document**

- L'objet du tâtonnement phonologique. Page 2.
- Les conditions du succès. Pages 2 à 3.

1. L'objet du tâtonnement phonologique

- Le tâtonnement phonologique est une phase incontournable et cruciale de l'apprentissage de la lecture/compréhension : les élèves sont mis dans la situation, à ce stage, de décoder et de comprendre des phrases simples, des textes brefs, dont la lecture/compréhension leur permettra d'assimiler peu à peu le code graphophonologique de la langue française, et de mémoriser peu à peu les correspondances entre les graphèmes et les phonèmes.

- Le tâtonnement phonologique s'accompagne, en règle générale, d'une étude parallèle et progressive des principales façons d'écrire les sons, qui formalise les correspondances graphophonologiques étudiées et facilite leur mémorisation.

2. Les conditions du succès

- La phase de tâtonnement phonologique ne peut être engagée que sur des phrases et/ou des textes dont le lexique et les structures syntaxiques sont connus des élèves allophones. Les élèves, à défaut, ne peuvent ni anticiper sur le contexte pour décoder les mots, ni mémoriser les mots qu'ils ont su déchiffrer.
- Le décodage est indissociable de la compréhension. Un exemple aidera à mieux le comprendre : la phrase « les poules du couvent couvent » est illisible sans associer décodage et compréhension ; les mots couvent et couvent s'écrivent de la même façon, mais ils n'ont pas le même sens dans le premier et dans le deuxième cas et ils ne se décodent pas de la même façon¹.
- L'anticipation joue un rôle décisif pour faire « chuter l'unité significative » d'un mot à déchiffrer selon l'expression de Jean-Charles Rafoni.
- Cela impose de respecter trois conditions impératives.
 - ✓ Un : commencer toute activité de tâtonnement phonologique en demandant aux élèves de prélever des indices susceptibles de leur indiquer la nature et le propos du texte dans le cadre d'une lecture non linéaire (c'est-à-dire d'une lecture qui ne débute pas nécessairement par les premiers mots ou les premières phrases du texte) ;
 - ✓ Deux : donner des textes illustrés à lire aux élèves pour les aider à comprendre le contexte.
 - Il est possible de ne pas utiliser de textes illustrés lorsqu'on l'on travaille sur la compréhension avec des élèves nés en France, mais cela n'est pas faisable, dans un premier temps, avec les élèves allophones.
 - Il devient possible, en revanche, de donner des textes non illustrés à lire aux élèves allophones à partir du moment où ils savent décoder et connaissent le sens des mots de ces textes.
 - Cela constitue même une étape ultérieure et nécessaire de l'enseignement explicite de la compréhension pour inciter les élèves à se forger leur propre image, intérieure, dans leur tête, du texte lu.
 - ✓ Trois : soumettre aux élèves, au cours des toutes premières activités de tâtonnement phonologique, des textes constitués d'une, deux ou trois phases seulement (ou

¹ Ce deuxième exemple est emprunté à Cécile Goï.

éventuellement des textes un peu plus longs si la phrase ou les phrases qu'il sera demandé de lire aux élèves allophones se distingue(nt) des autres au moyen d'une impression en gras par exemple).

- Un texte trop long décourage les apprenants.
 - Ces derniers risquent de ne mémoriser aucune correspondance graphophonologique s'ils sont saturés d'informations.
-
- L'un des meilleurs moyens de travailler sur des textes dont le vocabulaire et les structures syntaxiques sont connus des élèves allophones est d'exploiter la technique de la dictée à l'adulte :
 - ✓ les élèves dictent à l'enseignant(e) un texte que celui-ci écrit au tableau ;
 - ✓ l'enseignant(e) demande ensuite aux élèves de déchiffrer le texte.

 - Cette méthode, bien sûr, n'est pas la seule utilisable : l'outil *Entrer dans la lecture quand le français* est langue seconde offre les moyens d'engager des activités de tâtonnement phonologiques sur des textes dont le lexique et la syntaxe sont connus des élèves allophones.

 - Il est souhaitable, à ce stade, de commencer à demander aux élèves d'effectuer des inférences pour deviner le sens d'un mot qu'ils ne comprennent pas à l'aide du contexte et des illustrations.